

Oui, nous sommes des millions à savoir ce qui se dit dans les mosquées : dites-le au Préfet du Lot

écrit par Laurent P | 19 janvier 2018



<http://resistancerepublicaine.com/2018/01/19/souillac-jerome-filippini-prefet-du-lot-ne-sait-pas-que-dans-les-mosques-on-incite-a-la-haine/>

Le Préfet sait. Collomb sait. Macron sait.
Et NOUS AUSSI on sait.

Et nous on commence à être NOMBREUX, parce que « nous » ce ne sont pas seulement les lecteurs de Résistance Républicaine mais aussi ceux de Riposte Laïque, et de Fdesouche et de... tout un tas d'autres sites.

Sans compter les millions de sans-dents qui ont des yeux pour voir et pas besoin d'ouvrir un coran pour comprendre ce qui se passe dans les mosquées au vu des conséquences meurtrières de la présence de musulmans qui vont dans ces mosquées !

Mais ça, LE PREFET NE LE SAIT PAS, car il vit dans sa petite tour d'ivoire depuis sa sortie de l'ENA.

Pour lui, les Français ce sont juste les trucs dans les

voitures qui encombrant les rues lorsqu'il va de son domicile de fonction à son bureau avec sa voiture de fonction conduite par son chauffeur.

Alors chacun de nous qui savons DOIT LE FAIRE SAVOIR au préfet.

Qui le fera savoir à Collomb (c'est tout ce que savent faire les préfets : passer la patate chaude au ministre)

Qui le fera savoir à Macron (c'est tout ce que savent faire les ministres : passer la patate chaude au président)

Et comme tout ce que veut Macron-qui-sait c'est être réélu, il pèsera le pour-islam et le contre-islam...

Or les musulmans ne sont pas encore majoritaires en bulletins de vote, loin, très loin s'en faut !

Donc avant que n'arrive une Saint Barthélémy à la mode Tutsi & Hutu, faisons savoir concrètement au préfet du Lot que nous partageons pleinement les réflexions exprimées dans cet article.

Imprimer l'article et l'envoyer par la poste à l'adresse postale de la préfecture du Lot qui figure sur la page :

<http://www.lot.gouv.fr/mentions-legales-a9171.html>

(ironiquement, si l'on consulte Google StreetView concernant cette adresse, on constate que le logement de fonction du préfet est voisin de... la cathédrale de Cahors. Ville qui possède aussi une autre église nommée... Saint Barthélémy : les catholiques cadurciens avaient manifestement un peu de chien à une certaine époque !)

Pour imprimer facilement l'article, c'est très simple :

Cliquer sur la barre verte « Print Friendly » en bas à gauche de l'article.

Dans la fenêtre d'impression qui s'ouvre, choisir la taille de texte 90%

Cliquer sur l'icône PDF.

Choisir la taille de page « A4 » (« Letter » est le format américain) puis cliquer sur « Téléchargez votre PDF » et enregistrer le PDF sur votre ordinateur.

Désormais vous pouvez imprimer l'article dans sa version « véritable lettre », en imprimant les trois pages de la version PDF que vous venez de créer (en une seule feuille imprimée recto-verso + une feuille imprimée recto seulement).

Optionnellement, vous pouvez personnaliser ce courrier en signant de votre prénom et ville au bas de l'article, dans la zone restée blanche (inutile de risquer des représailles en indiquant naïvement vos coordonnées complètes).

Ceux qui veulent en faire plus peuvent en complément faire savoir au préfet qu'ils savent AUSSI qu'accrocher une tête de cochon à une mosquée n'est pas un délit et ne peut valoir qu'une relaxe, comme expliqué sur l'article

<http://resistancerepublicaine.com/2015/07/12/relaxe-a-mayotte-jeter-une-tete-de-cochon-devant-une-mosquee-cest-pas-un-delit/>

Pour imprimer cet article, procéder comme indiqué ci-dessus, et choisir la taille de texte 70% afin qu'il rentre sur une pleine page.

L'imprimer ensuite sur le verso de votre deuxième feuille (qui contient la troisième page du précédent article) ce qui nous fait un courrier idéalement composé de deux articles en quatre pages sur deux feuilles recto-verso.

Il ne vous reste plus qu'à plier ce courrier, le mettre dans une enveloppe, fermer l'enveloppe, écrire l'adresse, timbrer et poster.

C'est évidemment un peu plus long et un peu plus cher (un timbre...) que de juste lire les deux articles en priant très fort que par un hasard totalement improbable le préfet du Lot vienne musarder sur Internet, tombe par miracle sur ces deux articles et en déduise le nombre de Français-qui-savent et qui sont prêts à se bouger le popotin pour lui botter l'arrière-train.

Voilà, dire ses quatre vérités au préfet du Lot et lui faisant savoir que l'on sait ce qui l'en est des mosquées (et de sa lâcheté, de celle de son ministre ainsi que de son Président), en toute légalité et dans la plus parfaite sécurité (votre envoi ne comporte pas votre identité donc vous ne risquez pas de représailles, contrairement à un courriel toujours traçable) ça commence avec votre imprimante et un timbre.